

Fonds Commun de Placement Général

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2020

CACEIS BANK
1-3 place Valhubert
F-75013 Paris

Dépositaire



MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
F-75008 Paris

Société de gestion

M CLIMATE SOLUTIONS

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	11
3. Rapport de gestion	12
4. Informations réglementaires	26
5. Certification du commissaire aux comptes	30
6. Comptes de l'exercice	35

I. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

- **FORME JURIDIQUE**

Fonds commun de placement (FCP) de droit français.

- **CLASSIFICATION**

Actions Internationales.

- **MODALITES DE DETERMINATION ET D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

Affectation du résultat net :

Parts « C », « R » et « EB » : capitalisation.

Affectation des plus-values nettes réalisées :

Parts « C », « R » et « EB » : capitalisation.

- **OBJECTIF DE GESTION**

L'objectif du fonds est de participer à l'évolution des marchés actions internationaux en investissant principalement dans des actions de sociétés dont les initiatives ou les solutions contribuent directement ou indirectement à la réduction des impacts du changement climatique, ou dans des actions de sociétés dont une partie de l'activité concerne les évolutions et développements liés à la thématique de la transition énergétique et climatique.

Le fonds se positionnera sur les marchés mondiaux et investira principalement en actions et instruments assimilés à hauteur de 75% minimum, à travers une gestion discrétionnaire de type Bottom Up privilégiant la recherche de la qualité intrinsèque des titres.

- **INDICATEUR DE RÉFÉRENCE**

Le fonds n'est pas indiciel. Compte tenu de l'orientation thématique et de la stratégie de gestion du fonds, aucun indice de marché existant ne reflète l'objectif de gestion du Fonds.

- **STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT**

I/ Stratégies utilisées

La thématique principale d'investissement est celle de la réduction de l'impact climatique : ainsi toutes les sociétés qui permettront de contribuer directement ou indirectement à la thématique, y compris des sociétés dont seulement une partie de l'activité est liée à cette thématique, sont susceptibles d'être sélectionnées dans le portefeuille.

La stratégie de gestion du fonds suit une double approche d'identification des valeurs :

- sélection de valeurs sur la base de critères extra-financiers dans l'objectif d'identifier l'implication des entreprises en faveur de la transition énergétique et écologique pour le climat. Certaines activités, telles le nucléaire ou les énergies fossiles seront exclues ;
- complétée par une analyse fondamentale s'appuyant sur une étude quantitative fondée sur des ratios financiers.

L'univers d'investissement est constitué de sociétés cotées sélectionnées sur la base de critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dans l'objectif d'identifier l'implication des entreprises en faveur de la transition énergétique et écologique pour le climat.

Pour chaque ligne susceptible d'entrer dans le portefeuille, une estimation de la part du chiffre d'affaires concourant directement ou indirectement à la transition énergétique et écologique sera réalisée. Les données utilisées sont principalement fournies par MSCI ESG Research, elles pourront être complétées ou mises à jour par la Société de Gestion à partir d'autres sources. Cette mesure sera déterminée à partir d'une estimation du chiffre d'affaires de chaque société réalisée dans les huit catégories d'activités qui entrent dans le champ des « éco-activités » participant à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique :

- Énergie ;
- Bâtiment ;
- Économie circulaire ;
- Industrie ;
- Transports propres ;

- Technologies de l'information et de la communication ;
- Agriculture et forêt ;
- Adaptation au changement climatique.

Entrent dans le champ de la transition énergétique et écologique, les activités concourant directement ou indirectement au développement des énergies renouvelables (éolienne, solaire, géothermique, hydraulique, marine, issue de la biomasse, etc.), à l'efficacité énergétique et la faible empreinte carbone des bâtiments et processus industriels, l'économie circulaire, aux transports propres, à l'agriculture et la foresterie, aux infrastructures d'adaptation au changement climatique, etc. Ce sont des « activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme ».

Une participation indirecte peut par exemple consister en des financements, des prises de participation dans des entreprises impliquées, la fabrication de composants utilisés dans le cadre d'« éco-activités », des consommations de produits issus d'« éco-activités ».

Les valeurs sont typées en fonction du pourcentage de leur chiffre d'affaires réalisé dans des « éco-activités » :

- Valeurs de type I, entreprises réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités » ;
- Valeurs de type II, entreprises réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités » ;
- Valeurs de type III, entreprises réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités ».

La stratégie d'investissement du Fonds respectera la contrainte suivante :

- Les valeurs de type I représenteront au moins 20% des encours du portefeuille ;
- Les valeurs de type I ou de type II représenteront au total au moins 75% des encours du portefeuille ;
- Les encours du portefeuille dits « de diversification », regroupant des valeurs de type III ou d'autres titres de créance et instruments du marché monétaire, doivent représenter moins de 25%.

Les valeurs de type III figurant dans les encours « de diversification » regroupent 2 catégories de valeurs :

- Des actions de sociétés qui ne répondent à aucune contrainte de pourcentage de chiffre d'affaires lié à des « éco-activités », tout en étant sélectionnées dans le même univers de valeurs potentiellement investissable qui font l'objet d'une notation interne. Les entreprises pourront par exemple présenter un profil carbone bas, sans pour autant exercer une des huit « éco-activités » éligibles, ou présenter une bonne note d'implication dans la transition énergétique et écologique, mais moins de 10% du chiffre d'affaires issu d'une des huit « éco-activités » ;
- Les titres de créance et instruments du marché monétaire, pour lesquels aucune contrainte de chiffre d'affaires ne sera appliqué aux émetteurs.

La survenance de controverses notamment liées à l'environnement fera l'objet d'une attention particulière. Les sociétés faisant l'objet d'une controverse très sévère liée à l'environnement, ou plus généralement d'une controverse ESG très sévère seront exclues de l'univers d'investissement. Le suivi des controverses s'appuyera principalement sur la recherche fournie par MSCI ESG Research.

La sélection du gérant s'effectuera principalement au sein des sociétés contribuant à la réduction des impacts sur le changement climatique, ou participant directement ou indirectement aux évolutions et développements liés à la transition énergétique et climatique.

Dans le choix de ces valeurs, le gérant complètera l'analyse des critères ESG, par une analyse des caractéristiques propres des sociétés et leurs perspectives, en s'appuyant sur une approche par les fondamentaux des sociétés dans une perspective à long terme. Le gérant s'appuiera sur la compréhension du business model et sur la stratégie de développement de l'entreprise, mais également sur la prise en compte des anticipations de croissance de l'activité et sur la valorisation de l'entreprise.

Les étapes d'identification des valeurs potentiellement investissables entrant dans le type I (entreprises réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités ») et II (entreprises réalisant de 10% à 50% exclu de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités ») peuvent être résumées ci-après :

I/ Un premier filtre est établi à partir de données extra-financières, ayant comme objectif l'exclusion des valeurs :

- Impliquées dans la production d'énergie nucléaire (ou la fourniture de produits et/ou services à l'industrie nucléaire, dont la part du chiffre d'affaires liée à ces activités est supérieure à 15%) ;
- Producteurs d'énergies fossiles ;
- Impliquées dans les armes à sous-munitions ou les mines antipersonnel ;
- Objet de controverse très sévère Environnement ou ESG.

2/ Les valeurs ainsi filtrées font ensuite l'objet de trois notations internes :

- Une note d'implication dans la transition énergétique, appréhendée selon différentes thématiques, par exemple : énergie renouvelable, eau, économie circulaire, immobilier vert, clean tech, émissions toxiques, ...
- Une note de profil carbone qui tient compte de l'intensité des émissions carbone et des objectifs de réduction des émissions carbone des sociétés.

Ces deux notations sont calculées à partir de données quantitatives et qualitatives extra-financières, principalement fournies par MSCI ESG Research. Celles-ci peuvent être complétées ou amendées par la Société de Gestion à partir d'autres sources.

Ces notations permettent dans un premier temps de réduire l'univers d'investissement.

- Puis, ces notations, associées à une analyse qualitative de l'activité des sociétés, permettent de qualifier les sociétés au regard de leur implication dans la transition énergétique et écologique, et de catégoriser leur activité parmi les « éco-activités ». Une note d'analyse fondamentale (solidité financière, capitalisation/flottant, liquidité, ...), déterminée à partir de ratios financiers, et de données de marché.

L'objectif de cette étape est d'identifier les valeurs présentant un profil qualifiant au regard du couple critères ESG / critères fondamentaux, afin d'identifier les valeurs potentiellement investissables.

3/ L'estimation de la part du chiffre d'affaires lié aux huit catégories d'activités éligibles est ensuite prise en compte, afin de qualifier la typologie I ou II des valeurs potentiellement investissables, au regard des huit catégories d'activité participant à la transition énergétique et écologique et à la lutte contre le changement climatique.

4/ Ensuite, le gérant détermine la composition du portefeuille en sélectionnant des valeurs parmi celles identifiées plus haut, en respectant les contraintes de répartition par « part verte » du portefeuille.

Les valeurs de type III (entreprises réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les éco-activités) seront sélectionnées par le gérant dans le même univers potentiellement investissable, mais sans appliquer de contrainte relative à l'exercice par l'entreprise d'une des huit « éco-activités » éligibles aux types I et II.

Le degré d'exposition au risque actions est au minimum de 75% et est limité à 100% de l'actif net du fonds, à travers une gestion active et discrétionnaire de type « bottom up », privilégiant le choix intrinsèque des valeurs, c'est à dire essentiellement le stock picking sur les différents marchés mondiaux.

Le fonds sera investi sur des valeurs de toutes tailles de capitalisation, y compris des valeurs de petite capitalisation, jusqu'à 100% de son actif net.

Le fonds pourra investir sur l'ensemble des marchés mondiaux, dont les marchés émergents, sachant que l'exposition sur les marchés émergents ne pourra pas excéder 40% de l'actif net. Le fonds sera de ce fait exposé au risque de change. Des couvertures de change pourront de façon ponctuelle et discrétionnaire être mises en place pour couvrir tout ou parties de certaines devises dans un but de protection du portefeuille et de recherche de l'objectif de valorisation du capital à long terme.

L'OPCVM peut investir en actions ou parts d'Organismes de Placement Collectif. Les investissements en parts d'OPC sont limités à 10 % de l'actif net du Fonds.

Les investissements en obligations pourront être compris entre 0% et 25% de l'actif net du FCP. Les investissements en instruments du marché monétaire pourront être compris entre 0% et 10% de l'actif net du FCP.

Des investissements pourront également être réalisés en obligations convertibles et assimilées dans la limite de 25% de l'actif net du Fonds.

2/ Les actifs (hors dérivés)

➤ Les actions :

Le FCP M Climate Solutions est exposé en permanence à 75% minimum et jusqu'à 100% de son actif net sur le marché des actions internationales de toutes capitalisations y compris de petites et moyennes capitalisations, dans tous les secteurs économiques, et toutes les zones géographiques.

Aucune allocation géographique n'est déterminée a priori par le gérant.

Le taux d'investissement en actions et valeurs assimilées du fonds peut varier de 75 à 100% de l'actif net. Le Fonds peut investir dans des actions cotées dans la limite de 100% de l'actif net du Fonds ; et dans des valeurs assimilées (certificats d'investissement, obligations convertibles...) dans la limite de 25% de l'actif net du Fonds.

➤ **Les titres de créances et instruments du marché monétaire :**

En fonction des anticipations du gérant sur les risques et opportunités de marché et de ses convictions, le fonds pourra réaliser des investissements en obligations, et produits de taux. Ces investissements pourront représenter entre 0 et 25% des actifs nets du fonds.

La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance. Elle sera effectuée par le gérant en fonction des opportunités de marché et de ses convictions. De même, le gérant déterminera la durée et la sensibilité des obligations qu'il détiendra en portefeuille.

Aucune autre contrainte relative à la notation (ou jugée équivalente par la société de gestion) n'est imposée au gérant. Le fonds pourra investir en obligations de catégorie jugée spéculative « High yield » par la société de gestion. Ces investissements pourront représenter entre 0 et 25% des actifs nets du fonds.

La société de gestion mène sa propre analyse pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs, dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie, ainsi que des OPCVM/FIA exposés en titres de taux. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement, ni ne s'appuie exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation, et met en place une analyse du risque de crédit et des procédures permettant la prise des décisions de gestion.

Les émetteurs ne seront pas nécessairement sélectionnés sur la base de critères ayant comme objectif d'identifier l'implication des entreprises en faveur de la transition énergétique et écologique pour le climat. Ils pourront entrer dans les encours dits « de diversification », regroupant des émetteurs de type III, et seront donc dans ce cas pris en compte pour déterminer le maximum de 25% de valeurs de type III (entreprises réalisant moins de 10% de leur chiffre d'affaires dans les « éco-activités »).

Le taux d'exposition aux instruments de taux peut varier de 0 à 25% de l'actif net du fonds.

Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le fonds peut investir sur des titres de créances et des instruments du marché monétaire : titres de créances négociables français et étrangers, Euro Medium Term Notes, et Euro Commercial Paper (français ou étrangers), certificats.

Les TCN pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an

L'utilisation des instruments du marché monétaire peut varier de 0 à 10% de l'actif net du fonds.

➤ **Les parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA :**

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC.

Le taux d'investissement en OPCVM, y compris des ETF (exchange traded funds) de droit français ou européen peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Le taux d'investissement en FIA de droit français ou européen, répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Comofi, peut varier de 0 à 10% de l'actif net.

Les FIA dans lesquels investira le FCP seront des FIA destinés à des investisseurs non professionnels.

Ces investissements peuvent être réalisés par le gérant dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP ou en complément des investissements directs en actions.

Le fonds se réserve la possibilité d'investir dans des OPC de toute classification gérés ou promus par Montpensier Finance ou par des sociétés de gestion externes, dans le respect de l'objectif de gestion.

3/ Les instruments dérivés

Le fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme.

Nature des marchés d'intervention :

Le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, et sur les opérations de change à terme négociées de gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- risque action, titres et valeurs mobilières assimilées,
- risque obligations, de taux,
- risque de change.

Nature des interventions :

Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer sur des risques liés aux variations des marchés de taux, et à des risques de change.

Concernant les instruments dérivés liés aux marchés actions, ils pourront être utilisés à des fins d'exposition provisoire du portefeuille. Ils pourront également être utilisés en vue de couvrir celui-ci. L'utilisation d'instruments dérivés ne pourra pas avoir pour conséquence une surexposition du portefeuille.

Le fonds pourra couvrir tout ou partie du risque de change éventuel par le biais d'opérations de change à terme ou de swap de change portant sur les devises des pays présentant des marchés réglementés.

Nature des instruments utilisés :

Les opérations autorisées seront les suivantes :

- achat et vente de contrats à terme sur indices actions et taux des marchés internationaux,
- achat et vente de contrats à terme ferme ou conditionnels sur devises,
- achat et vente de devises à terme, swap de change.

Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif net de l'OPCVM.

Le Fonds n'aura pas recours aux « Total Return Swap » (TRS).

4/ Les titres intégrant des dérivés

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles, qui par leur nature sont assimilables à des titres intégrant des dérivés. Le FCP n'investira pas dans des obligations convertibles contingentes (CoCos).

Le gérant pourra également intervenir sur les warrants en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des risques obligations et/ou actions.

Les warrants seront utilisés dans un but de couverture et/ou d'exposition du portefeuille.

Les produits structurés seront principalement utilisés dans un but d'exposition du portefeuille, tout en recherchant une maîtrise du risque associé à l'investissement réalisé.

Les instruments pourront être des titres négociables à court terme d'une durée initiale inférieure ou égale à 1 an et des titres négociables à moyen terme d'une durée initiale supérieure à 1 an.

Le gérant pourra investir en obligations convertibles et assimilés, via des OPC et/ou ETF et/ou en direct.

L'utilisation des titres intégrant des dérivés pourra conduire à augmenter l'exposition du fonds au risque du sous-jacent, dans la limite des degrés d'exposition spécifiés dans le présent prospectus.

L'utilisation de ce type d'instruments peut varier de 0 à 10% de l'actif net du fonds, à l'exception des obligations convertibles qui pourront représenter jusqu'à 25% de l'actif net du fonds.

5/ Les dépôts

Dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation des revenus, l'OPCVM peut procéder à des dépôts dans la limite de 10% de ses actifs nets.

6/ Les emprunts d'espèces

Le fonds peut être occasionnellement emprunteur d'espèces, dans la limite de 10% de ses actifs nets, sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces. Ce cas pourra essentiellement résulter de décalage entre les dates de valeur des règlements des opérations.

7/ Les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Néant.

8/ Contrats constituant des garanties financières

Dans le cadre des opérations sur instruments dérivés négociés de gré à gré, le Fonds peut recevoir des actifs financiers tels que des espèces considérées comme une garantie financière (collatéral) et cela dans un but de réduction de l'exposition au risque de contrepartie. Les garanties reçues seront évaluées sur une base de prix de marché (mark-to-market) lors de l'établissement de chaque valeur liquidative.

Les garanties financières en espèces seront réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.
Les risques associés aux réinvestissements des espèces dépendent du type d'actifs et/ou du type d'opérations et peuvent être des risques de contrepartie ou des risques de liquidité.

• PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.
Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il appartient à chaque investisseur préalablement à toute prise de décision d'investissement d'analyser le risque inhérent à celui-ci et de s'assurer qu'il est conforme à ses objectifs, ses contraintes, son horizon de placement.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur une sélection de valeurs.

Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes. Plus généralement, il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants, ou pas ou peu investi au bon moment sur les marchés et les valeurs les plus performants.

La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion, voire la valeur liquidative du FCP peut avoir une performance négative.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. La valeur liquidative du Fonds peut, en outre, avoir une performance négative. Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection du capital. Le capital initialement investi est notamment exposé aux aléas du marché, et peut donc ne pas être intégralement restitué. L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque action :

Le FCP est exposé en permanence à hauteur de 75% minimum sur le marché des actions émises dans un ou plusieurs pays.

Le gérant sélectionne des actions et il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les actions des sociétés les plus performantes. Les marchés actions peuvent connaître de fortes variations, les fluctuations de cours des valeurs auxquelles le portefeuille est exposé peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative. Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Si les actions ou les marchés auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque lié aux investissements en titres de petites et moyennes capitalisations (small & mid caps) :

Le gérant pouvant investir sur des valeurs de petites et moyennes capitalisations jusqu'à 100% de l'actif net. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites et moyennes capitalisations (small and mid caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Pour ces raisons ces titres peuvent présenter des risques pour les investisseurs, et notamment de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de ces marchés et plus particulièrement pour le marché des petites et moyennes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de change :

Le Fonds peut investir dans la limite de 100 % de l'actif, dans des instruments libellés dans des devises autres que celles de la Zone Euro, l'exposition maximale au risque de change pouvant atteindre 100 % de l'actif net du fonds. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La valeur liquidative de votre fonds peut donc baisser si le taux de change varie.

Risque de liquidité :

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquels le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions. La valeur liquidative peut baisser lorsque le Fonds est exposé à ce risque.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

Le FCP peut intervenir sur les instruments dérivés. Le gérant pourra intervenir sur le risque action à titre d'exposition et/ou, de couverture, ainsi que sur le risque de change à titre de couverture.

L'exposition au marché action résultant à la fois de positions du bilan et des engagements hors bilan varie de 75% à 100%.

Il est possible que la valeur liquidative du fonds puisse baisser plus que les marchés sur lesquels le fonds est investi.

L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse. D'une manière générale, la conclusion de tels contrats pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi. L'utilisation d'instruments financiers à terme en couverture a pour conséquence de sous-exposer le Fonds par rapport à son niveau d'investissement. En conséquence, en cas de hausse des marchés actions le FCP peut avoir une performance inférieure aux marchés, voire négative.

L'utilisation d'instruments financiers à terme en exposition a pour conséquence de surexposer le Fonds par rapport à son niveau d'investissement, ce qui en cas de baisse des marchés actions peut entraîner une baisse plus rapide et plus significative que celle des marchés sur lesquels le FCP est investi.

Risque d'investissement sur les marchés émergents :

Le Fonds pouvant investir jusqu'à 40% de son actif net en actions et obligations des pays émergents, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés ci-dessus peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. Les mouvements de marchés peuvent être plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les pays développés. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement.

Risque de taux :

Le FCP est exposé aux instruments de taux à hauteur de 25% maximum de l'actif net par l'intermédiaire d'investissements directs et/ou en instruments dérivés, et/ou par l'investissement dans des OPC. Le portefeuille est sensible aux variations des taux d'intérêt dont l'évolution dépend des conditions économiques, politiques ou boursières ou de la situation spécifique d'un émetteur.

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit :

En cas de défaillance ou de dégradation de la qualité de signature des émetteurs, par exemple de la baisse de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est pas en mesure de rembourser ou de verser à la date contractuelle les intérêts prévus, la valeur des obligations dans lesquelles est investi le Fonds directement ou indirectement par l'intermédiaire d'OPC, baissera entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux titres spéculatifs :

L'attention des souscripteurs est appelée sur la possibilité d'investissement, entre 0% et 25% maximum de l'actif net du fonds, en titres jugés spéculatifs par la société de gestion, dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. En conséquence, ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir en évaluer les mérites et les risques.

Risque lié aux obligations convertibles :

Le degré d'exposition aux obligations convertibles et assimilés sera compris entre 0% et 25% maximum de l'actif net.

Le Fonds peut connaître un risque direct ou indirect action ou de taux/crédit, lié à l'investissement en direct dans des obligations convertibles, ou dans des OPC d'obligations convertibles ou assimilées. La valeur liquidative du FCP est également susceptible de connaître des variations en fonction de l'évolution de la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles (c'est-à-dire la possibilité de convertir l'obligation en action). Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie :

Le Fonds utilise notamment des opérations de change à terme de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties (établissement bancaire notamment), exposent potentiellement le FCP au risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement. Ainsi, la valeur liquidative peut baisser.

- **GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

- **SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE**

Souscripteurs concernés : Tous souscripteurs.

Les parts C sont principalement destinées aux Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients. Les parts R sont principalement destinées à être distribuées par des compagnies d'assurance ou des sociétés de gestions tierces.

Les parts EB sont principalement destinées aux Investisseurs Institutionnels, et investisseurs sous mandat de gestion ou souscrivant via des intermédiaires ne pouvant percevoir de rémunération autre que par leurs clients.

Profil type de l'investisseur :

Le Fonds s'adresse à des investisseurs ayant comme objectif de valoriser à long terme leur capital par le biais des marchés d'actions internationales liées directement ou indirectement à la thématique de la réduction des impacts du changement climatique, et plus généralement à la transition énergétique et climatique ; et qui acceptent de s'exposer à un risque action important.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels, de la durée recommandée de ce placement mais également du souhait de prendre des risques du fait de la volatilité inhérente au marché des actions. Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPCVM.

Tout porteur est donc invité à étudier sa situation avec son conseiller habituel.

Durée de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Création part R : 21 janvier 2020 ;
- Autorisation de commercialisation en Suisse : 9 octobre 2020 ;
- Création part EB : 16 décembre 2020.

CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE

- N/A

ENVIRONNEMENT ET MARCHES FINANCIERS

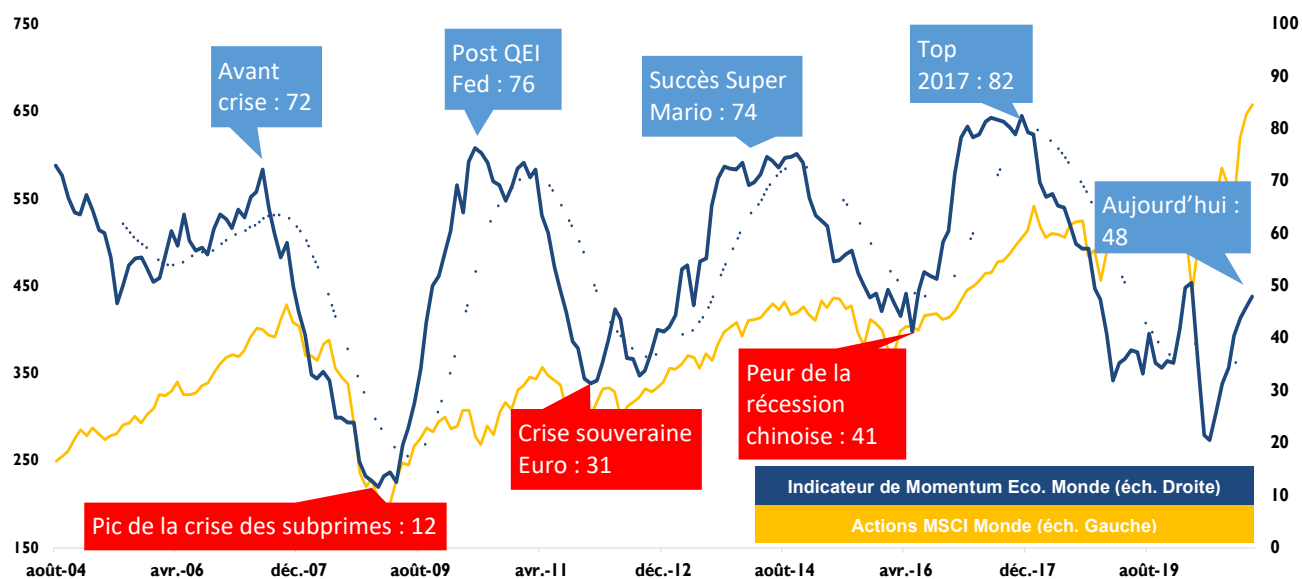
Croissance mondiale

Après un premier semestre marqué par l'irruption de la COVID-19 et une chute d'activité sans précédent depuis la deuxième guerre mondiale, **les plans de soutiens massifs, tant budgétaires que monétaires, ont permis de relancer la croissance** et d'éviter qu'une crise financière vienne aggraver et prolonger la crise économique.

Au second semestre, malgré la persistance de l'épidémie en Europe et aux États-Unis, en proie à de nouveaux confinements ponctuels, **le Momentum économique mondial s'est redressé**, entraîné par le redémarrage rapide de la Chine et par le dynamisme du secteur manufacturier en Allemagne et aux États-Unis.

L'annonce, début novembre, de l'arrivée prochaine des vaccins, laisse espérer un retour prochain à la normale en 2021. En attendant, la faiblesse de la reprise dans les services, en première ligne face aux restrictions sociales, ainsi que les incertitudes liées à la situation politique américaine, n'ont pas permis de revenir sur les bonnes tendances économiques du début 2020.

LE MOMENTUM ECO MONDE REVIENT SUR SES NIVEAUX D'AVANT CRISE DE LA COVID



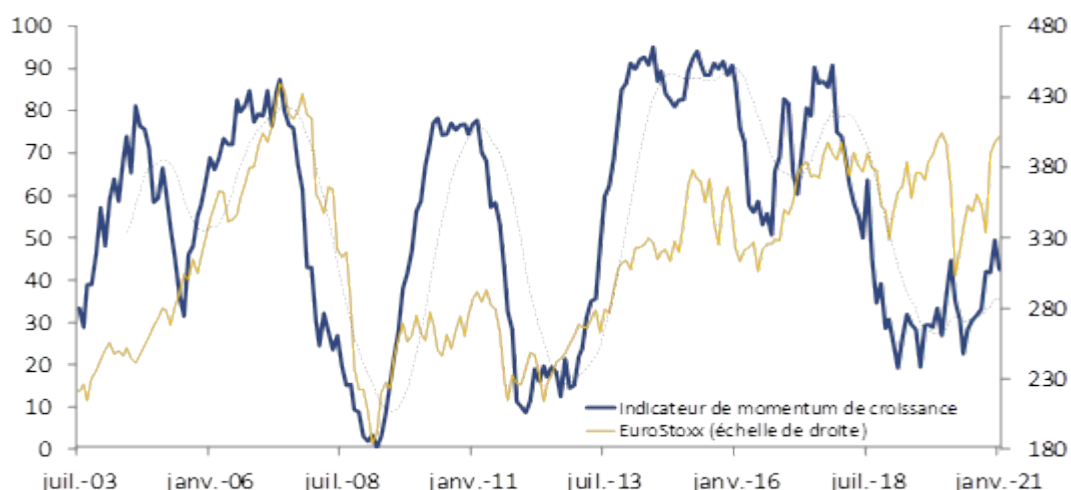
L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 8 Janvier 2021

L'interrogation majeure de cette fin d'année est liée aux caractéristiques des nouvelles variantes du virus apparues en Grande-Bretagne et en Afrique du Sud, et à l'efficacité des vaccins contre elles.

MOMENTUM ECONOMIQUE ZONE EURO



L'**indicateur de momentum économique** prend en compte les dernières publications du chômage, des ventes de détail, de la balance commerciale, de l'indicateur avancé du PIB, de la confiance du consommateur, du PMI, de la confiance économique et de la production industrielle.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 11 Janvier 2021

L'Europe, après un rebond en fin de premier semestre, souffre des nouvelles restrictions de déplacements en Allemagne et au Royaume-Uni. Le secteur manufacturier a retrouvé du souffle grâce au dynamisme de l'Asie, en particulier en Allemagne, mais **l'atonie des services** repousse un retour à la normale à un horizon encore lointain.

PMI MANUFACTURIER ALLEMAND



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Marchés actions

En mars, l'épidémie a mis brutalement fin au « bull market » qui régnait depuis plus de 10 ans. Face à la très forte incertitude quant aux conséquences d'une économie à l'arrêt, les marchés ont brutalement chuté, perdant jusqu'à 34% le 19 mars en clôture depuis leur plus haut de février.

Après le spectaculaire rebond du deuxième trimestre, consécutif aux plans massifs de soutien monétaire et budgétaire, partout dans le monde, le second semestre s'est ouvert sur une note plus attentiste, malgré l'élan d'optimisme créé en Europe par l'annonce d'un plan de relance de l'Union appuyé, pour la première fois, par une mutualisation des dettes.

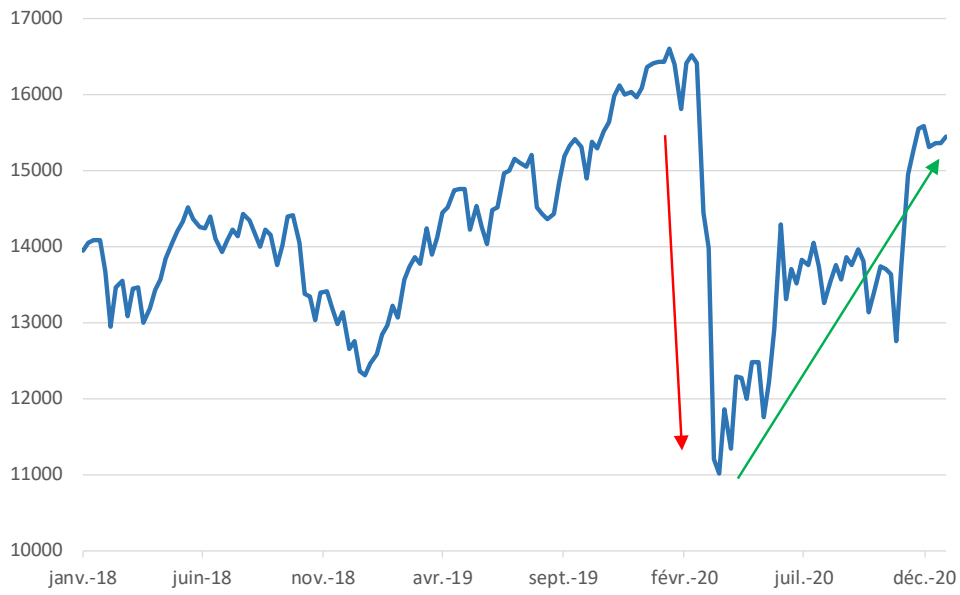
ÉVOLUTION DE L'EUROSTOXX 50 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN €)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

A l'issue de cette hausse, **les niveaux de valorisations se sont normalisés en Europe**, compte tenu du niveau très bas des taux d'intérêt et d'un soutien toujours très présent de la part de la BCE. Ils s'affichent désormais à des niveaux nettement supérieurs à leurs moyennes historiques aux États-Unis, **anticipant un retour à la situation « pré-COVID » dès la première partie de 2021.**

ÉVOLUTION DU CAC 40 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN €)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

ÉVOLUTION DU S&P500 DNR DEPUIS LE 1ER JANVIER 2018 (EN \$)



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

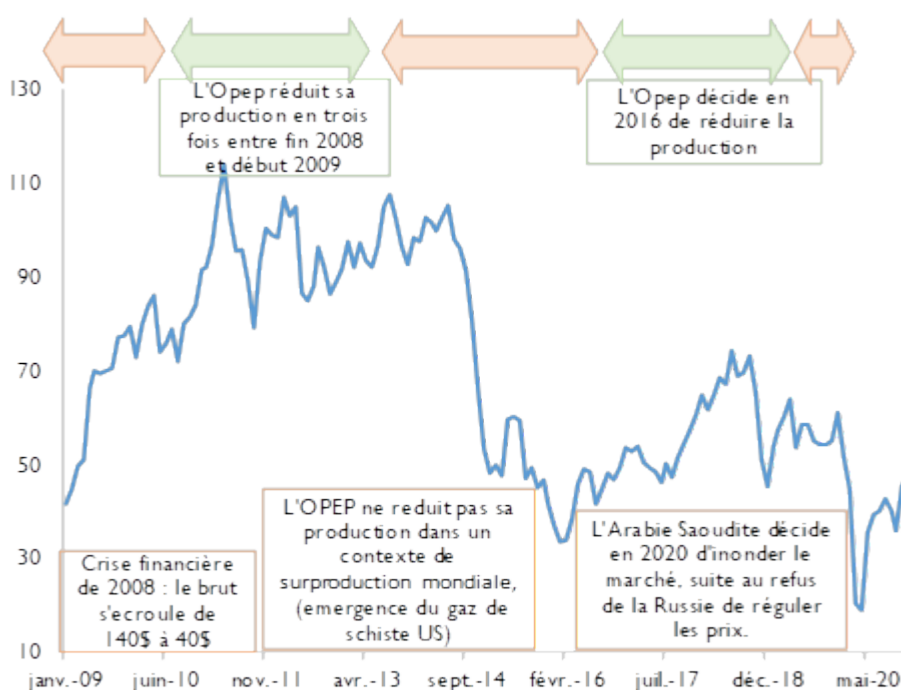
A partir de la fin de l'été, les **incertitudes liées aux élections américaines** (Présidence et Congrès) ont pesé sur le moral des investisseurs et le retour de l'épidémie en octobre n'a pas amélioré la situation. Début novembre, l'arrivée annoncée des vaccins et la clarification de la situation politique aux États-Unis a entraîné un fort rebond des marchés, les investisseurs recherchant les **valeurs les plus exposées à la reprise anticipée du cycle économique**.

Les marchés émergents ont également profité de ce climat positif, en particulier les marchés chinois, qui ont profité pleinement de la puissante reprise économique de la zone Asie et de l'engouement pour le secteur de la technologie.

Matières premières

Après la forte baisse des cours du pétrole au cours du premier semestre, **le baril s'est redressé** à la faveur des meilleures perspectives économiques et s'est stabilisé autour de 50\$ le baril en fin d'année.

LE PETROLE REBONDIT DEPUIS SES PLUS BAS D'AVRIL



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

La clé pour l'avenir des prix de l'or noir reste l'équilibre entre une production contrainte par plusieurs années de sous-investissement et les perspectives très encourageantes de croissance pour 2021, mais qui restent très dépendantes de la vitesse de déploiement des vaccins à l'échelle mondiale.

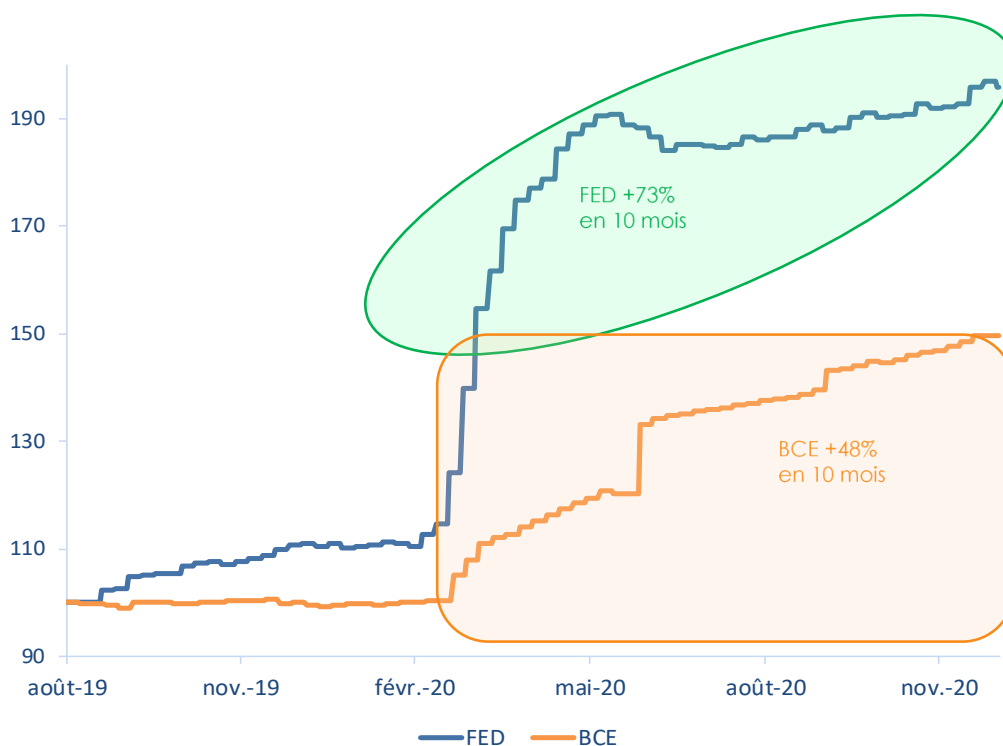
Les prix des métaux industriels ont suivi et amplifié la tendance du marché, avec une forte baisse entre mi-février et fin mars, suivie d'une remontée qui s'est accélérée au second semestre, à mesure que la croissance chinoise se raffermissait. C'est ainsi que **le cuivre**, dont le cours était tombé sous les 220\$ la tonne fin mars a terminé l'année à 351\$ la tonne, soit une hausse de plus de 25% depuis le premier janvier 2020. Le **bois de construction** a également reflété le dynamisme retrouvé du secteur du bâtiment, notamment aux États-Unis, en clôturant l'année en hausse de 68%.

L'**or**, profitant des perspectives de taux très bas, voire négatifs, pour une période prolongée **a poursuivi sur sa lancée du premier semestre, terminant l'année proche de 1900\$ l'once**. Le **bitcoin**, profitant de sa rareté et de l'engouement pour les nouveaux moyens de paiements dans un contexte d'expansion monétaire très rapide de la part des Banques Centrales, s'est envolé, **approchant de 30000\$ l'unité** en décembre.

Banques centrales, taux d'intérêt, parités de change

Les banques centrales, qui avaient repris un biais très accommodant dès le dernier trimestre 2019 ont accéléré ce mouvement de façon massive avec la crise de la COVID-19. Non seulement, **en quelques semaines, la Fed a ramené ses taux directeurs à zéro**, mais les plans d'injections de liquidités et de soutien aux marchés obligataires se sont succédés à un rythme effréné. **Au total, la Fed et la BCE ont annoncé simultanément des plans de soutien de 1000 milliards de dollars, équivalent à près de 12% du PIB mondial !**

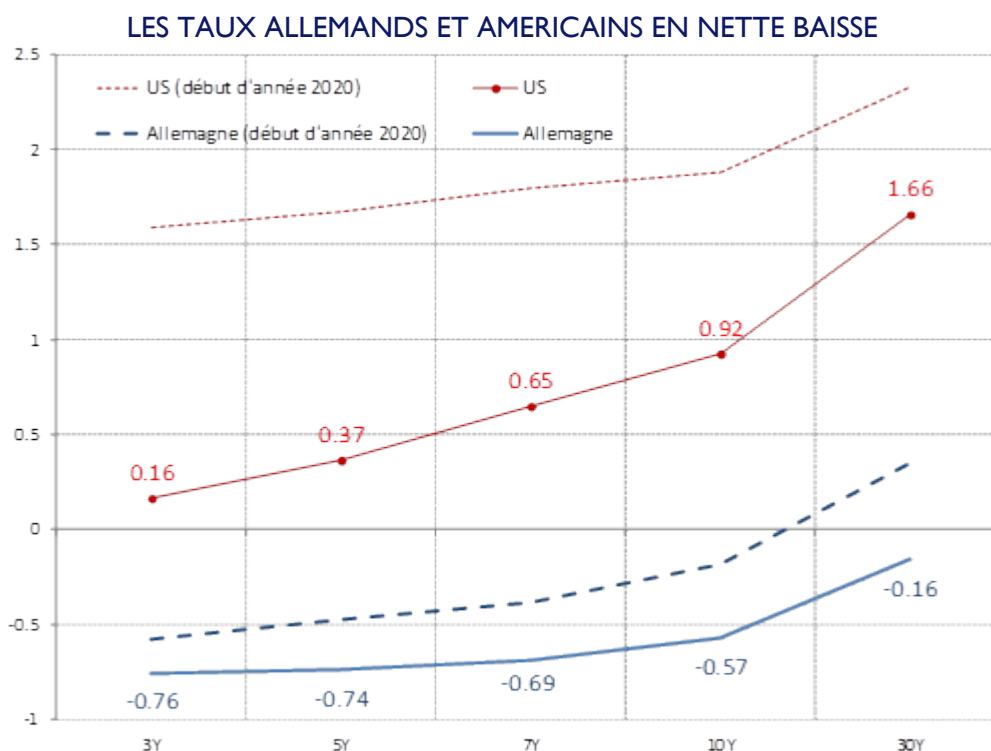
LES BILANS DES BANQUES CENTRALES SE SONT ENVOLES



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Ce volontarisme a été un facteur clé de soutien aux marchés actions et a conduit les taux souverains à baisser fortement. La validation du plan d'investissement commun à l'Union Européenne ; pour 750 Milliards d'euros, a conforté ce mouvement. **Le taux à 10 ans allemand a ainsi terminé l'année à -0,57%** et son homologue français à -0,34%. Même les taux à 10 ans espagnols et portugais sont passés en territoire négatifs en décembre 2020.

Les taux américains ont, à l'inverse, terminé la période en hausse modérée en raison des anticipations d'un déficit budgétaire américain plus important après la victoire démocrate aux élections de Novembre. **Le 10 ans US a ainsi fini l'année proche de 1%**, nettement au-dessus des records historiques du premier semestre, mais toujours en nette baisse au regard des 1.92% du 31 décembre dernier.



Source : Bloomberg / Montpensier Finance au 31 Décembre 2020

Malgré cette remontée des taux américains, la perspective d'une politique budgétaire plus expansive aux États-Unis qu'en Europe a fait nettement baisser le dollar au cours des derniers mois de l'année. C'est ainsi que **l'euro a quitté son long canal d'évolution face au dollar**, entre 1,08\$ et 1,14\$ pour un euro, au point d'approcher **le seuil de 1.25\$ pour un euro** fin décembre.

Le Yuan a profité de la très bonne tenue de l'activité en Chine par rapport au reste du monde **et du soutien modéré de la PBOC à l'économie par rapport à ses homologues occidentaux**, pour s'apprécier fortement au cours du second semestre, franchissant le seuil de **6,5 Yuan pour un dollar**.

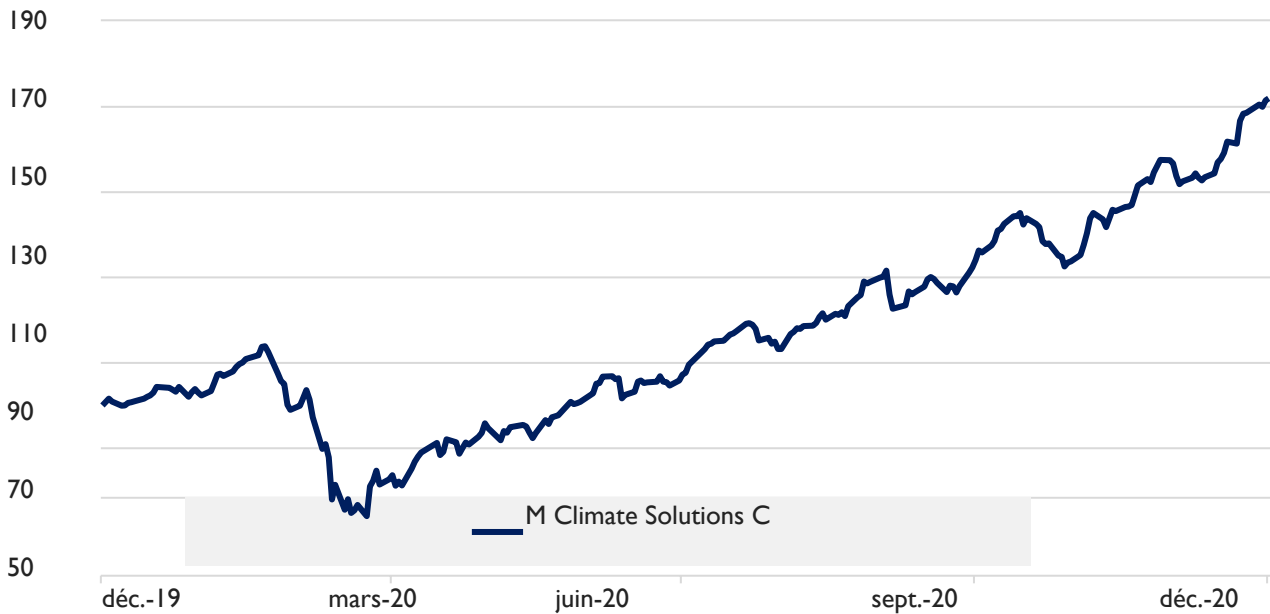
● **Données et Performances de M Climate Solutions au 31 décembre 2020**

Taille de l'OPC : 103.49 millions d'euros

		31/12/2019	31/12/2020
Valeur liquidative part C (€)		263.54	453.16
	<i>Performance annuelle</i>		71.95%
Valeur liquidative part EB (€)		250.00	272.57
	<i>Performance annuelle</i>		9.03%
Valeur liquidative part R (€)		150.00	245.48
	<i>Performance annuelle</i>		63.65%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

La part R a été créée le 21/01/2020 La part EB a été créée le 16/12/2020

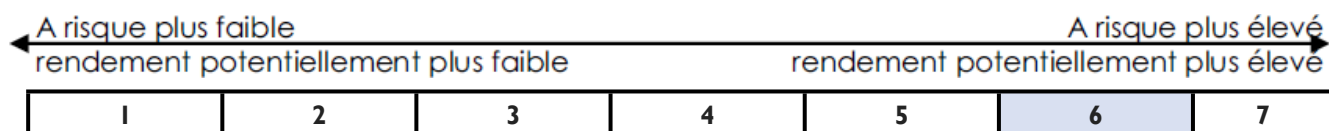


Source : Bloomberg / Montpensier Finance

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Indicateur synthétique de risque :



- **Risque global au 31/12/2020**

Le risque global du FCP calculé selon la méthode du calcul de l'engagement est de 0.00%

- **Exposition indicative et évolution de l'actif net**

Au 31/12/2020, le fonds est exposé à hauteur de 98.30% en actions

	31/12/2019	31/12/2020	Variation
Actif Net Total	4 594 715.16	103 487 479.13	2152.32%
Nombre de parts C	17 434.0000	202 647.7800	
ANC	4 594 715	91 832 843	
Nombre de parts EB		20 000.0000	
ANC		5 451 408	
Nombre de parts R		25 269.7800	
ANC		6 203 228	

La part R a été créée le 21/01/2020 La part EB a été créée le 16/12/2020

● **Principaux mouvements de la période**

Les principaux achats (hors OPC monétaires) réalisés en solde net (achats - ventes) du 31/12/2019 au 31/12/2020 sont les suivants (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
Microsoft Corp	3 155 189	11.12%
Nel Asa	2 854 760	10.06%
Alstom	2 812 335	9.91%
Solaria Energia Y Medio Ambi	2 584 005	9.10%
Neoen SA	2 575 701	9.08%
ST Microelectronics	2 477 536	8.73%
Alfen NV	2 464 550	8.68%
Nvidia Corp	2 424 736	8.54%
Sika	2 255 528	7.95%
Vestas Wind Systems	2 250 516	7.93%

* Actif Net moyen sur la période du 31/12/2019 au 31/12/2020

Les principales ventes (hors OPC monétaires) réalisées en solde net (achats - ventes) du 31/12/2019 au 31/12/2020 sont les suivantes (par ordre décroissant de montants, en Euros)

Nom	Montant en euros	en % de l'actif*
Alstom - Droits 2020	215 965	0.76%
Varta AG	172 251	0.61%
Waste Management Inc	170 032	0.60%
Valmet Oyj	83 476	0.29%
Acuity Brands Inc	78 790	0.28%
DS Smith	67 899	0.24%
John Laing Group Plc	67 591	0.24%
Biffa Plc	55 569	0.20%
Siemens	53 897	0.19%
Halma	36 895	0.13%

* Actif Net moyen sur la période du 31/12/2019 au 31/12/2020

Politique de sélection des intermédiaires

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique de Vote

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

Politique ESG

<https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>

- **Evolution de la répartition géographique entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020**

La répartition géographique indicative du portefeuille actions du 31/12/2019 au 31/12/2020 est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Total	100.0%	100.0%
États-Unis	20.7%	23.0%
France	15.4%	15.3%
Norvège	11.7%	12.3%
Espagne	7.2%	9.8%
Pays-Bas	4.2%	9.3%
Japon	4.4%	5.4%
Allemagne	8.7%	5.1%
Suisse	1.7%	4.7%
Canada	2.7%	3.9%
Danemark	2.8%	3.4%
Caiïmanes, Îles	3.1%	3.3%
Chine	2.3%	3.1%
Autriche	1.38%	1.35%
Royaume-Uni	8.10%	0.00%
Irlande	3.66%	0.00%
Finlande	1.88%	0.00%

Source : Montpensier Finance / Bloomberg

● **Evolution de la répartition sectorielle entre le 31/12/2019 et le 31/12/2020**

La répartition sectorielle indicative du portefeuille actions du 31/12/2019 au 31/12/2020 est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Total	100.0%	100.0%
Pétrole	23.6%	34.5%
Service publics	12.5%	20.9%
Biens & services industriels	30.1%	18.0%
Technologie	19.0%	16.6%
Construction & Matériaux	7.1%	4.7%
Biens de consommation courante	2.4%	2.4%
Automobile	0.8%	1.4%
Immobilier	0.0%	1.4%
Voyages & Loisirs	1.3%	0.0%
Assurance	0.0%	0.0%
Chimie	1.3%	0.0%
Agro-alimentaire & Boissons	0.0%	0.0%
Distribution	0.0%	0.0%
Services financiers	1.9%	0.0%
Santé	0.0%	0.0%
Produits de base	0.0%	0.0%
Banques	0.0%	0.0%
Média	0.0%	0.0%
Télécom	0.0%	0.0%

Source Montpensier Finance / Bloomberg

Analyse de la contribution indicative des titres

Les plus fortes contributions des titres à la hausse et à la baisse du fonds sur la période écoulée sont les suivantes :

A la hausse	Contribution
NEL ASA	7.22%
Solaria Energia y Medio Ambiente, S.A.	7.19%
Sunrun Inc.	6.65%
NVIDIA Corporation	6.08%
Alfen NV	5.87%

A la baisse	Contribution
Johnson Matthey Plc	-0.87%
DS Smith Plc	-1.01%
Biffa Plc	-1.13%
Acuity Brands, Inc.	-1.55%
Getlink SE	-1.82%

Source Montpensier Finance / Factset

● **Mesure de l'empreinte Carbone du portefeuille au 31/12/2020**

Intensité carbone moyenne pondérée du portefeuille en Tonne eq. CO2 / Million d'Euro investis :

	31/12/2019	31/12/2020
M Climate Solutions	131.6	113.0
Taux de couverture du portefeuille :	91.6%	89.1%
Stoxx Global 1800	168.2	137.5
Taux de couverture du benchmark :	100.0%	100.0%

Cette mesure de l'intensité carbone s'appuie sur les données fournies annuellement dans les rapports annuels des sociétés en portefeuille et/ou sur les éléments évalués par des fournisseurs de données tiers (Bloomberg, MSCI)

- Emissions totales de Gaz à effet de serre :

Total des émissions de la société, en milliers de tonnes métriques. Les gaz à effet de serre sont ceux qui contribuent à l'accumulation de chaleur dans l'atmosphère et incluent le dioxyde de carbone (CO2), le méthane et l'oxyde d'azote. Dans ce champ, le total des émissions de GES correspond au total des émissions Scope 1 (émissions directes de l'entreprise) et Scope 2 (émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'entreprise). Les émissions Scope 3 (autres émissions indirectes liées à l'activité de l'entreprise, mais provenant d'autres entreprises) ne sont pas prises en compte.

Si la donnée n'est pas disponible pour une société, on utilisera l'estimation réalisée par MSCI ESG.

Ce volume d'émissions est normalisé par le chiffre d'affaires de chaque société. L'intensité carbone du portefeuille est obtenue par la moyenne pondérée par le poids en portefeuille, des intensités Carbone de chaque société.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NEL ASA	3 242 866,12	387 683,37
SUNNOVA ENERGY INTERNATIONAL	2 279 408,24	847 639,13
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	2 850 590,50	266 585,83
ALFEN BEHEER BV	2 704 567,06	240 017,09
SUNRUN	1 685 908,10	1 235 864,56
ALSTOM	2 827 831,31	15 496,76
RENOVA INC	1 402 471,29	1 373 311,05
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	2 487 422,23	250 509,20
AMS	2 002 159,03	734 058,57
NVIDIA CORP	2 571 559,14	146 823,58

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

• a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

• b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

• c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

• d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

▪ **TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – EN DEVISE DE COMPTABILITE DE LOPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

▪ **PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES**

Conformément à la réglementation en vigueur résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE, du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instruments Financiers (MIF), Montpensier Finance a mis en place, dans le cadre de son devoir d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de sélection des intermédiaires de marchés.

Montpensier Finance a confié la transmission d'ordres de son activité de gestion à Amundi Intermédiation, dont elle estime qu'elle prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible.

Amundi Intermédiation est agréée par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, en qualité d'entreprise d'investissement en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à l'article L. 211-1 du Code Monétaire et Financier.

La sélection des brokers d'exécution est réalisée d'un commun accord entre Amundi Intermédiation et Montpensier Finance, et résulte de l'application de la politique de sélection d'Amundi Intermédiation.

Par ailleurs, Montpensier Finance a mis en place une procédure de sélection des contreparties et des intermédiaires sur la base de ses besoins en termes « d'aide à la décision d'investissement ».

La politique de sélection des intermédiaires de marchés est mise à disposition sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

▪ **POLITIQUE DE VOTE**

Montpensier Finance considère l'exercice du droit de vote comme faisant intégralement partie de sa gestion et comme devant être exercé dans le meilleur intérêt des porteurs.

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée, conformément à l'article 319-21 du Règlement Général de l'AMF, sur le site internet de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

▪ **COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)**

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier les informations concernant la prise en compte des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) figurent ci-après.

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) se trouvent sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, ainsi que dans les rapports annuels.

Montpensier Finance est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations-Unies.

A ce titre, plusieurs mesures sont mises en place par Montpensier Finance, afin d'adapter ses processus de gestion, et de mettre en oeuvre des process et une organisation ayant comme objectif de respecter les Principes pour l'Investissement Responsable, prenant en compte les facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

La démarche ESG de Montpensier Finance est présentée sur la page Engagement Responsable du site Internet de Montpensier Finance : <https://www.montpensier.com/fr-FR/engagement-responsable>.

▪ POLITIQUE DE TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Montpensier Finance a établi et maintient opérationnelle une procédure en vue du traitement raisonnable et rapide des réclamations éventuelles adressées par ses clients. La politique de traitement des réclamations est disponible sur le site de la société de gestion : <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>.

Pour toute réclamation, le client peut adresser un courrier à Montpensier Finance à l'adresse suivante :

Montpensier Finance
Responsable Conformité et Contrôle Interne
58 avenue Marceau
75008 Paris

▪ METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

▪ POLITIQUE DE REMUNERATION

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération de Montpensier Finance vise à promouvoir une gestion saine et efficace du risque, qui soit compatible avec les profils de risque des OPC gérés. Ce dispositif est mis en place pour garantir au mieux l'alignement des intérêts de la société, de ses collaborateurs et des souscripteurs des véhicules.

La politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients de Montpensier Finance.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet <https://www.montpensier.com/fr-FR/informations-reglementaires>, et peut être communiquée gratuitement sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Indication de la politique de rémunération (fixe et variable) :

- ➔ Nombre de bénéficiaires : 41 personnes, dont 15 'preneurs de risques', dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque de Montpensier Finance ou les profils de risque des FIA ou OPCVM gérés.
- ➔ Montants des rémunérations fixes et variables différées et non différées (fixe 2020 et variable au titre de 2019) : 6 587 K€, dont 3 802 K€ de rémunérations fixes, versés à l'ensemble du personnel du gestionnaire.
- ➔ Montant agrégé des rémunérations fixes et variables des 'preneurs de risques' : 3 890 K€.

NB : Les données relatives à la rémunération n'ont pas été auditées par le commissaire aux comptes de l'OPC.

▪ AUTRES INFORMATIONS

Les derniers documents annuels ainsi que la composition de l'actif sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite de l'actionnaire auprès de :

MONTPENSIER FINANCE
58, avenue Marceau
75008 PARIS
Téléphone : 01 45 05 55 55
e-mail : contact@montpensier.com

Le prospectus et les DICi sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.montpensier.com

M CLIMATE SOLUTIONS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Montpensier Finance

58, avenue Marceau
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP M CLIMATE SOLUTIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif M CLIMATE SOLUTIONS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Sylvain GIRAUD


Jean-Marc LECAT

6. COMPTES DE L'EXERCICE

• BILAN AU 31/12/2020 en EUR

ACTIF

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	101 727 727,43	4 454 625,98
Actions et valeurs assimilées	101 727 727,43	4 454 625,98
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	101 727 727,43	4 454 625,98
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	159 539,58	792,98
Opérations de change à terme de devises		
Autres	159 539,58	792,98
COMPTES FINANCIERS	1 724 297,97	141 405,55
Liquidités	1 724 297,97	141 405,55
TOTAL DE L'ACTIF	103 611 564,98	4 596 824,51

PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	101 922 570,38	4 623 105,20
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 774 949,24	-31 166,98
Résultat de l'exercice (a,b)	-210 040,49	2 776,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	103 487 479,13	4 594 715,16
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	124 085,85	2 109,35
Opérations de change à terme de devises		
Autres	124 085,85	2 109,35
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	103 611 564,98	4 596 824,51

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS-BILAN AU 31/12/2020 en EUR**

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2020 en EUR**

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	13,83	44,16
Produits sur actions et valeurs assimilées	102 450,58	4 076,13
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	102 464,41	4 120,29
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	3 381,47	90,30
Autres charges financières		
TOTAL (2)	3 381,47	90,30
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	99 082,94	4 029,99
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	259 373,94	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-160 291,00	4 029,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-49 749,49	-1 253,05
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-210 040,49	2 776,94

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013476678 - M CLIMATE SOLUTIONS R : Taux de frais maximum de 1,80% TTC ;

FR0013446812 - M CLIMATE SOLUTIONS C : Taux de frais maximum de 0,90% TTC ;

FR0014000LV7 - M CLIMATE SOLUTIONS EB : Taux de frais maximum de 0,50% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts M CLIMATE SOLUTIONS C	Capitalisation	Capitalisation
Parts M CLIMATE SOLUTIONS EB	Capitalisation	Capitalisation
Parts M CLIMATE SOLUTIONS R	Capitalisation	Capitalisation

• 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 en EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	4 594 715,16	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	77 508 370,18	4 922 128,60
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 922 717,20	-538 940,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 795 449,48	11 879,45
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-744 714,16	-13 162,51
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		2 280,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-202 079,95	-13 644,77
Différences de change	-857 749,69	-849,61
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	24 476 496,31	220 994,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	24 697 491,16	220 994,85
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-220 994,85	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-160 291,00	4 029,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	103 487 479,13	4 594 715,16

- 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

- 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

• 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 724 297,97	1,67
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 724 297,97	1,67								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 NOK		Devise 3 HKD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	26 354 147,44	25,47	12 481 177,40	12,06	6 535 519,93	6,32	16 146 644,28	15,60
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances							4 806,04	
Comptes financiers	7 232,18	0,01	1 116,66		418,06		15 846,14	0,02
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	6,53
	Souscriptions à recevoir	154 727,01
	Coupons et dividendes en espèces	4 806,04
TOTAL DES CRÉANCES		159 539,58
DETTES		
	Rachats à payer	23 499,84
	Frais de gestion fixe	71 028,27
	Autres dettes	29 557,74
TOTAL DES DETTES		124 085,85
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		35 453,73

● 3.6. CAPITAUX PROPRES

● 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part M CLIMATE SOLUTIONS C		
Parts souscrites durant l'exercice	197 249,37	67 125 955,83
Parts rachetées durant l'exercice	-12 035,59	-3 838 093,86
Solde net des souscriptions/rachats	185 213,78	63 287 861,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	202 647,78	
Part M CLIMATE SOLUTIONS EB		
Parts souscrites durant l'exercice	20 000,00	5 000 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	20 000,00	5 000 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 000,00	
Part M CLIMATE SOLUTIONS R		
Parts souscrites durant l'exercice	25 639,27	5 382 414,35
Parts rachetées durant l'exercice	-369,49	-84 623,34
Solde net des souscriptions/rachats	25 269,78	5 297 791,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 269,78	

● 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part M CLIMATE SOLUTIONS C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part M CLIMATE SOLUTIONS EB	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part M CLIMATE SOLUTIONS R	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

● **3.7. FRAIS DE GESTION**

	31/12/2020
<p>Parts M CLIMATE SOLUTIONS C</p> <p>Commissions de garantie</p> <p>Frais de gestion fixes</p> <p>Pourcentage de frais de gestion fixes</p> <p>Frais de gestion variables</p> <p>Rétrocessions des frais de gestion</p>	<p>244 421,37</p> <p>0,90</p>
<p>Parts M CLIMATE SOLUTIONS EB</p> <p>Commissions de garantie</p> <p>Frais de gestion fixes</p> <p>Pourcentage de frais de gestion fixes</p> <p>Frais de gestion variables</p> <p>Rétrocessions des frais de gestion</p>	<p>1 084,53</p> <p>0,50</p>
<p>Parts M CLIMATE SOLUTIONS R</p> <p>Commissions de garantie</p> <p>Frais de gestion fixes</p> <p>Pourcentage de frais de gestion fixes</p> <p>Frais de gestion variables</p> <p>Rétrocessions des frais de gestion</p>	<p>13 868,04</p> <p>1,80</p>

● **3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES**

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

● **3.9. AUTRES INFORMATIONS**

● **3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

● **3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie**

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

● **3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe**

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

• 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

• Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-210 040,49	2 776,94
Total	-210 040,49	2 776,94

	31/12/2020	31/12/2019
Parts M CLIMATE SOLUTIONS C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-164 015,09	2 776,94
Total	-164 015,09	2 776,94

	31/12/2020	31/12/2019
Parts M CLIMATE SOLUTIONS EB		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-755,74	
Total	-755,74	

	31/12/2020	31/12/2019
Parts M CLIMATE SOLUTIONS R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-45 269,66	
Total	-45 269,66	

● **Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 774 949,24	-31 166,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 774 949,24	-31 166,98

	31/12/2020	31/12/2019
Parts M CLIMATE SOLUTIONS C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 680 459,97	-31 166,98
Total	1 680 459,97	-31 166,98

	31/12/2020	31/12/2019
Parts M CLIMATE SOLUTIONS EB		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-10 493,23	
Total	-10 493,23	

	31/12/2020	31/12/2019
Parts M CLIMATE SOLUTIONS R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	104 982,50	
Total	104 982,50	

• 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	4 594 715,16	103 487 479,13
Parts M CLIMATE SOLUTIONS C EUR		
Actif net	4 594 715,16	91 832 842,74
Nombre de titres	17 434,00	202 647,78
Valeur liquidative unitaire	263,54	453,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,78	8,29
Capitalisation unitaire sur résultat	0,15	-0,80
Parts M CLIMATE SOLUTIONS EB EUR		
Actif net		5 451 408,19
Nombre de titres		20 000,00
Valeur liquidative unitaire		272,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,52
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,03
Parts M CLIMATE SOLUTIONS R EUR		
Actif net		6 203 228,20
Nombre de titres		25 269,78
Valeur liquidative unitaire		245,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		4,15
Capitalisation unitaire sur résultat		-1,79

• 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ENCAVIS AG	EUR	143 697	3 067 930,95	2,97
NORDEX AG	EUR	95 317	2 112 224,72	2,04
TOTAL ALLEMAGNE			5 180 155,67	5,01
AUTRICHE				
AMS	CHF	76 790	1 376 276,99	1,33
TOTAL AUTRICHE			1 376 276,99	1,33
CAIMANES, ILES				
XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	HKD	1 592 799	3 390 109,49	3,27
TOTAL CAIMANES, ILES			3 390 109,49	3,27
CANADA				
BALLARD POWER SYSTEMS	USD	154 945	2 954 700,51	2,86
INNERGEX RENEWABLE	CAD	55 654	974 381,10	0,93
TOTAL CANADA			3 929 081,61	3,79
CHINE				
XIJIANG GOLDWI	HKD	1 920 800	3 145 410,44	3,04
TOTAL CHINE			3 145 410,44	3,04
DANEMARK				
VESTAS WIND SYSTEMS	DKK	18 110	3 503 520,41	3,38
TOTAL DANEMARK			3 503 520,41	3,38
ESPAGNE				
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	153 436	3 498 340,80	3,38
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	62 889	2 080 997,01	2,01
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	185 164	4 377 276,96	4,23
TOTAL ESPAGNE			9 956 614,77	9,62
ETATS-UNIS				
ARRAY TECHNOLOGIES INC	USD	60 108	2 113 160,39	2,04
EQUINIX INC	USD	2 445	1 423 005,54	1,37
FIRST SOLAR INC	USD	20 159	1 625 073,98	1,58
MICROSOFT CORP	USD	18 648	3 380 073,47	3,26
NVIDIA CORP	USD	6 717	2 858 460,92	2,76
SERVICENOW INC	USD	5 108	2 291 252,91	2,22
SUNNOVA ENERGY INTERNATIONAL	USD	75 145	2 763 665,43	2,67
SUNRUN	USD	28 341	1 602 394,74	1,55
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	16 656	2 227 812,96	2,15
TPI COMPOSITES INC	USD	38 368	1 650 283,63	1,60
XYLEM	USD	17 652	1 464 262,96	1,41
TOTAL ETATS-UNIS			23 399 446,93	22,61
FRANCE				
ALSTOM	EUR	67 151	3 129 908,11	3,02
DASSAULT SYSTEMES	EUR	11 761	1 954 090,15	1,89
LEGRAND SA	EUR	19 666	1 435 618,00	1,38
NEOEN SA	EUR	61 419	3 850 971,30	3,73

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLASTIC OMNIUM	EUR	51 551	1 454 769,22	1,40
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	19 204	2 271 833,20	2,20
SUEZ SA	EUR	90 858	1 473 716,76	1,43
TOTAL FRANCE			15 570 906,74	15,05
JAPON				
EREX COLTD	JPY	122 800	2 017 380,03	1,95
KURITA WATER INDS JPY50	JPY	48 100	1 500 154,16	1,45
RENOVA INC	JPY	62 400	1 953 545,73	1,89
TOTAL JAPON			5 471 079,92	5,29
NORVEGE				
NEL ASA	NOK	1 760 532	4 869 488,62	4,71
SCATEC SOLAR	NOK	101 959	3 324 527,72	3,21
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	65 671	2 650 598,80	2,57
VOW ASA	NOK	451 523	1 636 562,26	1,58
TOTAL NORVEGE			12 481 177,40	12,07
PAYS-BAS				
ALFEN BEHEER BV	EUR	51 115	4 222 099,00	4,08
SIGNIFY NV	EUR	71 175	2 457 672,75	2,37
STMICROELECTRONICS NV	EUR	92 399	2 822 789,45	2,73
TOTAL PAYS-BAS			9 502 561,20	9,18
SUISSE				
GEBERIT NOM.	CHF	4 585	2 352 348,64	2,27
SIKA AG-REG	CHF	11 030	2 469 037,22	2,39
TOTAL SUISSE			4 821 385,86	4,66
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			101 727 727,43	98,30
TOTAL Actions et valeurs assimilées			101 727 727,43	98,30
Créances			159 539,58	0,15
Dettes			-124 085,85	-0,12
Comptes financiers			1 724 297,97	1,67
Actif net			103 487 479,13	100,00

Parts M CLIMATE SOLUTIONS C	EUR	202 647,78	453,16
Parts M CLIMATE SOLUTIONS R	EUR	25 269,78	245,48
Parts M CLIMATE SOLUTIONS EB	EUR	20 000,00	272,57